

Note du CLUP concernant un document « Bilan de la concertation - analyse des contributions et contributeurs » présenté au conseil portuaire du 06 janvier 2025

- o En vue d'une réunion « conseil portuaire » du 6 janvier 2025, la municipalité a présenté un document nommé « Bilan de la concertation - analyse des contributions ». Ce document non daté, non signé, est publié 2,5 mois après la date de fin de la concertation. Il n'a pas été validé par les garants, il ne peut donc pas être versé à la concertation.
- o Ce document présente de nombreux biais :
 - Titré « bilan de la concertation » comme le document « bilan de la concertation » officiel émis par la CNDP.
 - Supposé analyser les contributions, il omet de mentionner de nombreuses contributions :
 - Ne mentionne pas les deux contributions de l'ASPG (première association de propriétaires de Port Grimaud en nombre d'adhérents) ni l'avis ni le rejet des travaux associé.
 - Ne mentionne pas la contribution de l'ASLPG2 (deuxième association de propriétaires de Port Grimaud en nombre d'adhérents) ni l'avis négatif sur les travaux « proposés ».
 - Ne mentionne pas les avis d'experts
 - Est produit en dehors de la phase de concertation,
 - Analyse en contradiction avec l'analyse des garants.
 - Document non validé par les garants de la concertation, ni partagé avec les contributeurs, ni avec les ASP/ASL. Cette absence de validation, de partage et d'analyse contradictoire compromet la transparence et la crédibilité de ses conclusions.
 - Utilise un mode de décompte purement opportuniste, élaboré a posteriori pour aboutir aux résultats souhaités par la municipalité.
 - Présente des moyens d'analyse non prévus dans les modalités de la concertation et non partagées avec les parties prenantes,
 - Exclut sans raison valable, les contributions potentiellement défavorables aux résultats souhaités par la municipalité.

Ces observations mettent en lumière les lacunes et les biais méthodologiques du document, soulignant la nécessité d'une révision approfondie pour garantir une concertation véritablement inclusive et transparente.